

PLAN-CADRE DE COURS

SIGLE	PSE 3221
1NOMBRE DE CRÉDITS	3
TITRE LONG	Pratique psychoéducative et troubles développement
TITRE COURT (au besoin)	
RÉPONDANT	

1. HISTORIQUE

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cours existant | <input checked="" type="checkbox"/> Nouveau cours (création) |
| <input type="checkbox"/> Modification d'un cours existant : | <input type="checkbox"/> Cours provenant d'un autre programme (ajout) |
| <input type="checkbox"/> Modification de sigle | <input checked="" type="checkbox"/> Ajouté au bloc : D |
| <input type="checkbox"/> Modification de titre et de description | <input type="checkbox"/> Changement de bloc : |
| <input type="checkbox"/> Modification des préalables | Provient du bloc : Sélectionnez une lettre |
| <input type="checkbox"/> Modification du nombre de crédits | Déplacé au bloc : Sélectionnez une lettre |

2. DESCRIPTION SIMPLE

Développement des compétences dans des situations réalistes liées aux troubles du développement. Évaluation du potentiel adaptatif d'un individu/groupe et du potentiel expérientiel de son environnement. Intervention en vue de soutenir ces potentiels.

3. PLACE DANS LE PROGRAMME

Cours optionnel à l'hiver de l'an 2 (Honor seulement) et à l'automne et à l'hiver de l'an 3

Cours préalables : PSE 2203 - Évaluation psychoéducative, PSE 2205 - L'activité psychoéducative et PSE 2209 - Conception de plans d'intervention (cours 2209 concomitant pour Honor)

Réinvestit les apprentissages réalisés plus particulièrement dans les cours PSE 2202 - Psychométrie et évaluation normative, PSE 2203 - Évaluation psychoéducative, PSE 2204 - Intervention cognitivo-comportementale, PSE 2205 - L'activité psychoéducative, PSE 2209 - Conception de plans d'intervention et PSE 22181-2 - Méthodologie scientifique en psychoéducation 1 et 2.

Prépare à la maîtrise.

4. APPRENTISSAGES VISÉS

Approfondir la **compétence C1 Évaluer le potentiel adaptatif d'une Personne et le potentiel expérientiel de son environnement**

- 1.1 Choisir les méthodes et les sources de collecte d'informations (Niveau *Appliquer* : L'étudiant sait comment)
- 1.2 Recueillir des informations (Niveau *Appliquer* : L'étudiant sait comment)
- 1.3 Dégager le sens et la portée des informations recueillies (Niveau *Appliquer* : L'étudiant sait comment)
- 1.4 Émettre un jugement clinique (Niveau *Appliquer* : L'étudiant sait comment)
- 1.5 Formuler des recommandations (Niveau *Appliquer* : L'étudiant sait comment)

Approfondir la **compétence C2 Intervenir en vue de soutenir le potentiel adaptatif d'une Personne et le potentiel expérientiel de son environnement**

2.1 Planifier les objectifs, les moyens et les stratégies en fonction des besoins identifiés à l'évaluation (Niveau *Appliquer : L'étudiant sait comment*)

2.3 Accompagner la Personne* et son entourage dans la démarche d'adaptation (Niveau *Appliquer : L'étudiant sait comment*)

2.4 Évaluer la mise en œuvre et les effets de l'intervention (Niveau *Appliquer : L'étudiant sait comment*)

Approfondir la **compétence C3 Intégrer la démarche scientifique**

3.4 Repérer les connaissances et les théories scientifiques sur un sujet (Niveau *Appliquer : L'étudiant sait comment*)

S'entraîner à l'exercice de la **compétence C4 Communiquer à l'oral et à l'écrit**

4.1 Démontrer un langage verbal ou non-verbal approprié (Niveau *Utiliser : L'étudiant démontre avec de l'aide*)

4.2 Structurer l'information (Niveau *Utiliser : L'étudiant démontre avec de l'aide*)

4.3 Synthétiser l'information (Niveau *Utiliser : L'étudiant démontre avec de l'aide*)

4.4 Soutenir une affirmation par des arguments (Niveau *Utiliser : L'étudiant démontre avec de l'aide*)

5. CONTENUS ESSENTIELS

1.1 Choisir les méthodes et les sources de collecte d'informations

- Modèle d'évaluation psychoéducative (lignes directrices OPPQ, modèle de Cummings)
- Méthodes multiples : observation (participante, directe et indirecte), test, questionnaire et entrevue
- Sources multiples : client, écosystème du client, dossiers et bases de données
- Évaluations normative et fonctionnelle

1.2 Recueillir des informations

- Utilisation de méthodes de collecte d'informations : techniques, conditions, etc.
- Notions de variété, de fréquence, d'intensité, de gravité et de chronicité des difficultés d'adaptation
- Contexte d'apparition des difficultés et des capacités adaptatives
- Trajectoire développementale

1.3 Dégager le sens et la portée des informations recueillies

- Bilan des capacités et des difficultés adaptatives
- Facteurs de risque et de protection (précipitants, prédisposants et de maintien)
- Analyse du fonctionnement adaptatif

1.4 Émettre un jugement clinique

- Nature et gravité relative du problème
- Incidence du problème dans la vie de la Personne et de l'entourage
- Notion de convenance
- Hypothèses pronostiques (trajectoire développementale projetée)
- Identification des besoins

1.5 Formuler des recommandations

- Interventions indiquées et contre-indiquées
- Recommandation d'évaluation complémentaire

2.1 Planifier les objectifs, les moyens, les stratégies et les personnes impliquées en fonction des besoins identifiés à l'évaluation

- Notions de besoins, d'objectifs, de moyens et de stratégies
- Types de plans (de transition, d'intervention, de services intégrés, etc.)
- Notion d'objectif opérationnel
- Critères de qualité des objectifs (méthode SMART, critères de Renou, etc.)
- Potentiel adaptatif, potentiel expérientiel, défi psychoéducatif

2.3 Accompagner la Personne* et son entourage dans la démarche d'adaptation

- Déterminants de l'intervention (faire faire, faire avec, laisser faire, faire à la place)

- Spécificités de l'intervention en individuel, en groupe et auprès de la famille
- Approches et techniques d'intervention (approche motivationnelle, etc.)
- Stratégies d'animation de groupe
- Notion d'utilisation psychoéducative
- Étapes du processus de motivation au changement
- Conclusion d'un accompagnement (bilan des acquis, des impacts et prévention de la rechute/récidive)

2.4 Évaluer la mise en œuvre et les effets de l'intervention

- Méthodes d'évaluation (en continu et finale) de la mise en œuvre
- Méthodes d'évaluation (en continu et finale) des effets

3.4 Repérer les connaissances et les théories scientifiques sur un sujet

- Outils et méthodes de recherche d'information
- Sources d'information

4.1 Démontrer un langage verbal ou non-verbal approprié

- Messages véhiculés par une posture, une expression faciale, des mots, des vêtements, etc.
- Polysémie des mots
- Choix des mots et de l'attitude selon l'interlocuteur et le contenu du message
- Niveaux de langage (familiarité, complexité, vouvoiement, etc.)

4.2 Structurer l'information

- Organisation de l'information en fonction des rubriques attendues dans un protocole de rapport d'évaluation, un mémoire, une recension des écrits, un article, etc.
- Principe de l'entonnoir (du plus général au plus spécifique)
- Règles de dissertation comme sujet amené, posé, divisé, fil conducteur, transitions, etc.
- Catégorisation de l'information et plan
- Normes de présentation (APA, OPPQ, etc.)

4.3 Synthétiser l'information

- Principe de parcimonie
- Information essentielle et secondaire
- Tendances, convergences et divergences selon les sources

4.4 Soutenir une affirmation par des arguments

- Concept d'argument solide, appuyé, pertinent, convaincant et probant
- Hiérarchie des arguments en fonction de leur valeur relative
- Distinction entre opinion, fait, interprétation, etc.
- Recevabilité des arguments selon le contexte

6. PRINCIPALES MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT, D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION (à titre indicatif seulement)

Pour familiariser les étudiants avec la profession et pour les aider à **comprendre (savoir)** différents savoirs (faits, concepts, principes, lois, théories, etc.), l'enseignant aura recours, *par exemple*, à des exposés magistraux, entrecoupés de courtes activités d'apprentissage, à des conférenciers invités, à des démonstrations ou encore à des jeux de rôles. Des questions à choix multiples, des questions à réponse courte ou des questions à réponse longue pourront être utilisées pour vérifier les apprentissages.

Pour rendre les étudiants aptes à **appliquer (savoir comment)** ce qu'ils ont appris dans des situations simples, avec de l'aide et un soutien étroit, l'enseignant aura recours, *par exemple*, à des études de cas simples, à des exposés par les étudiants, à des travaux écrits ou encore à des travaux pratiques. Ces mêmes méthodes pourront être utilisées pour vérifier les apprentissages.

Pour s'assurer que les étudiants sont capables d'**utiliser** adéquatement (**démontrer**) ce qu'ils ont appris, avec de l'aide et un soutien décroissant, dans des situations complexes à caractère réaliste inspirées du monde du travail, l'enseignant aura recours, *par exemple*, à des études de cas complexes ou à des simulations.

Pour s'assurer que les étudiants sont capables de **performer** adéquatement et de façon autonome (**faire**) dans des situations complexes réelles, l'enseignant aura recours, *par exemple*, à un projet intégrateur, à un stage ou à un travail écrit (de type mémoire ou thèse).

7. BARÈME DE CORRECTION

Le cours utilise le barème de correction :

- LTD : notation littérale contributoire à la moyenne
- SVN : sans valeur numérique (succès/échec)
- SEQ : barème réservé aux cours constitutifs d'une séquence, qui ne comportent aucun crédit de notation